

**Les grandes affectations
du territoire**

Plan 32

Légende

- URB** Aire urbaine
R Aire résidentielle para-urbaine
V Aire de villégiature
REC Aire récréative
REC Aire récréative en zone agricole
C Aire commerciale para-urbaine
A Aire agricole
P Aire publique
CONS-1 Aire de conservation type 1
CONS-2 Aire de conservation type 2
I Aire industrielle
PI Aire para-industrielle
MTR Aire d'affectation du Mont Rigaud
MTR Aire d'affectation du Mont Rigaud en zone agricole
CS Aire d'affectation du Canal de Soulanges
P Aire d'affectation publique du Canal de Soulanges
AE Aire d'affectation agricole-équestre
Périmètre d'urbanisation

MISE À JOUR		
DATE	AMENDEMENT	PAR
25-05-06	Règlement 180 annexe H	C.M.



0 2 4
Kilomètres

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ

Entrée en vigueur le 25 octobre 2004

Source topographique:
Ministère des Ressources
naturelles du Québec

Production:
MRC Vaudreuil-Soulanges

C:\Mes documents\Révision Schéma\SAR\sar en vigueur.apr